



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 26 NOVEMBRE 2018

# A VITTEL, LES HABITANTS PRIÉS DE PUISER LEUR EAU DANS UNE AUTRE NAPPE

En mars dernier, France Nature Environnement alertait sur l'épuisement de la ressource en eau à Vittel par le géant international Nestlé Waters. Une situation qui dure depuis près de 30 ans et qui commence à se faire fortement ressentir sur les réserves locales en eau, dans le contexte actuel de dérèglement climatique. Face à la polémique qui enfle, au chantage économique et sur fond de conflit d'intérêt, les pouvoirs publics et le département envisagent désormais... de déplacer le problème d'une nappe phréatique à une autre. France Nature Environnement dénonce ce projet absurde et appelle Nestlé Waters à faire stopper au plus vite cette surexploitation.

### Des appels au boycott outre-rhin forcent Nestlé Waters à réagir

Nestlé Waters, avec la complicité de l'Etat, surexploite sans vergogne la nappe d'eau souterraine de Vittel, menaçant ainsi l'approvisionnement en eau potable au détriment des populations locales. Cette eau, mise en bouteille, est ensuite commercialisée en Allemagne, où la polémique prend de l'ampleur. En mai dernier, suite à une émission dédiée en prime time sur Frontal21, l'histoire a fait son chemin dans la presse et sur les réseaux sociaux, si bien que les citoyens allemands, grands consommateurs d'eau minérale et indignés par ces pratiques, ont lancé des appels au boycott de l'eau de Nestlé Waters.

### La solution pour Nestlé Waters, qui fait scandale : déplacer le problème ailleurs

Plutôt qu'une diminution des prélèvements que de stopper les autorisations accordés à la multinationale, le département et les pouvoirs publics envisagent tout simplement de puiser dans une autre nappe... pour approvisionner les populations, et ainsi déplacer le problème. Une solution largement soutenue par le préfet de département, qui promet, si cette solution n'est pas retenue, la mise en place d'obligations bien plus contraignantes en matière de prélèvements d'eau, ayant des répercussions sur les industriels mais aussi sur les usages domestiques.

Ce principe de transfert vers une autre nappe a été voté par la Commission Locale de l'Eau le 3 juillet dernier, sur la base de données tronquées. En effet, une étude a bien été faite par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), montrant l'impact non négligeable des prélèvements envisagés sur cette nappe et les cours d'eau qui la drainent. Mais les services départementaux ont refusé de la communiquer aux membres de la commission locale de l'eau et n'ont pas fait état de ses conclusions avant le vote.

**Face à des pratiques intolérables, l'intérêt commun doit primer**



## FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

En France, les citoyens sont appelés à donner leur avis à l'occasion d'une consultation publique qui s'ouvrira le 13 décembre pour une durée de 2 mois. A l'issue de cette consultation et en fonction des avis recueillis, la commission locale de l'eau décidera, ou non, de revenir sur sa décision d'aller puiser dans une autre nappe pour les populations, solution qui ne respecte pas la priorité d'usage d'une ressource pour l'AEP (loi sur l'eau de 2006), et attribuée (privatisée) partiellement de fait à Nestlé la ressource Vitteloise.

Pour France Nature Environnement, les tentatives de Nestlé Waters pour garder la main sur la ressource, en déplaçant le problème sur une autre nappe d'eau souterraine sont inacceptables. [Après un courrier au préfet resté sans réponse, l'association Vosges Nature, membre de France Nature Environnement, a d'ailleurs adressé un courrier au ministre François De Rugy en septembre pour demander le retrait des autorisations de prélèvement et de consommation d'eau accordées à Nestlé Waters.](#) L'entreprise doit au plus vite stopper cette surexploitation de la ressource en eau, pour assurer l'alimentation des populations locales, le fonctionnement des milieux aquatiques et la protection pérenne des nappes souterraines. Il s'agit de priorités légales qui ne sauraient passer après les bénéfices d'un grand groupe industriel.

« Loin de régler le problème, la solution proposée pose une fois de plus la question de l'accaparement d'un bien commun pour des intérêts privés. Dans le contexte actuel de changement climatique où l'accès à la ressource en eau est de plus en plus difficile, il est nécessaire d'assurer le partage et une utilisation responsable de la ressource, et de faire passer les intérêts économiques de certains groupes après l'intérêt général », conclut ~~xxx~~ [Michel Dubromel, président de France Nature Environnement.](#)

Voir le premier communiqué de France Nature Environnement sur ce sujet : « [Nestlé Waters assèche les nappes de Vittel sur fond de conflit d'intérêt](#) » (mars 2018)

### Contacts presse

indiquer les contacts ici

[Jean-François Fleck, président de Vosges Nature Environnement](#)

[Lorraine Levieuge, chargée de mission Eau & Milieux Aquatiques à France Nature Environnement](#)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur [fne.asso.fr](http://fne.asso.fr), Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.